

Guide Pratique : Prise en main de l'Extranet FONJEP

Introduction

- L'extranet FONJEP est l'outil dématérialisé dédié à la gestion des demandes de subventions et au suivi des postes FONJEP.
- Il permet aux associations de déposer leurs dossiers, de transmettre les justificatifs et de suivre l'état d'avancement des paiements.

Prérequis techniques et accès

- Utiliser un navigateur web à jour (Chrome, Firefox ou Edge recommandés).
- Disposer de vos identifiants de connexion (adresse e-mail de l'association et mot de passe).
- En cas de perte de mot de passe, utiliser la fonction 'Mot de passe oublié' sur la page de connexion.
- Vérifier que votre association est bien enregistrée dans le répertoire national des associations (RNA).

Étapes clés pour une demande de subvention

- Connexion : Accéder au portail via l'URL officielle fournie par votre service instructeur.
- Saisie du dossier : Remplir les informations administratives de l'association.
- Dépôt des pièces : Téléverser les documents obligatoires (RIB, statuts, bilan financier, projet associatif).
- Validation : Vérifier l'exhaustivité des informations avant la soumission finale.
- Signature : Procéder à la signature électronique si le dispositif l'exige.

Suivi et gestion des postes

- Tableau de bord : Consulter l'état de vos dossiers (en cours, validé, rejeté, à compléter).
- Modification : Mettre à jour les informations relatives aux salariés sur les postes FONJEP.
- Transmission des justificatifs : Déposer les bilans annuels d'activité dans les délais impartis.
- Notifications : Consulter régulièrement la messagerie interne de l'extranet pour les échanges avec l'instructeur.

Conseils et bonnes pratiques

- Anticiper les dépôts : Ne pas attendre la date limite pour éviter les saturations du serveur.

- Format des documents : Privilégier le format PDF pour tous les justificatifs.
- Sauvegarde : Enregistrer régulièrement votre saisie en cours pour éviter toute perte de données.
- Support : En cas de blocage technique, contacter le support via le formulaire de contact intégré ou votre référent territorial.